

LE CASSIDEN

Février 2013



EDITO

Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,

Vous le savez, le Parc National des Calanques a été créé par décret par le gouvernement de François Fillon le 18 avril 2012, préservant définitivement notre environnement.

Comme vous le savez, Cassis compte près de 82 % de son territoire dans le Parc National dont près de 38% en cœur de Parc.

Comme vous le savez, je me suis battue, aux côtés du GIP et de l'Etat, pour la création du Parc National, et ce depuis ses prémices, pour en faire un véritable territoire durable, un territoire qui conjugue l'environnement, l'économie, le social, la sécurité et en y intégrant les usages.

Pour défendre toujours mieux les intérêts de ce grand territoire, de ce merveilleux environnement et dans le seul intérêt général,

pour le Parc National des Calanques, j'ai déposé ma candidature auprès de l'Etat, en septembre 2012, pour être Présidente du Parc.

Lundi 14 janvier, le Conseil d'Administration, nommé par la Ministre de l'écologie, Madame BATHO, m'a élue Présidente, avec le soutien de toutes les institutions.

J'en suis très heureuse et très honorée.

Je pense réellement que le Parc national constitue un formidable allié pour protéger ce territoire magique que nous léguerons à nos enfants.

Quatre axes se sont dégagés des échanges individuels que j'ai eus avec chaque membre du Conseil d'administration ces dernières semaines et je tiens à vous en faire part.

- La gouvernance est un axe majeur. Je souhaite une gouvernance ouverte, une gouvernance qui saura fédérer les administrateurs autour du projet du parc mais devra aussi fédérer les usagers et les populations du Parc National des Calanques. C'est un

projet de territoire, qui ne pourra réussir sans la volonté de ses membres et sans l'appropriation du plus grand nombre.

- Le deuxième axe concerne les rejets en mer, sujet pour lequel nous devons agir vite au regard des échéances prochaines (je pense aux boues rouges) et être capables de programmer un plan d'action à moyen et long terme sur l'ensemble de ce sujet pour des résultats à venir concrets et durables.
- Le troisième axe concerne la fréquentation maritime et terrestre, sa pression, sa régulation et notamment l'organisation des portes d'entrée du parc.
- Le quatrième axe concerne la coexistence intelligente des usages et de la charte, avec ses indispensables moyens d'information et de suivi.

Je me suis présentée et j'ai été élue pour servir le parc, non pas pour me servir du parc.

Je ne suis pas persuadée que cette élection satisfasse certains appétits primaires... Ceux-là

mêmes qui depuis quelques jours auscultent mon âge et triturent les lois.

Ceci étant, faisons en sorte, tous ensemble, d'œuvrer pour la réussite du Parc National des Calanques, pour que nos enfants et petits enfants puissent à leur tour vivre heureux, en symbiose avec ce territoire naturel, époustouflant de beauté, du Bec de l'Aigle au Frioul et que nous leur empruntions.

Danielle MILON
Maire de Cassis

*Présidente du Parc National des Calanques
Vice-Présidente de la Communauté urbaine
Marseille Provence Métropole*



C'est l'une de ces soirées que l'on aime bien vivre à Cassis, car elle est avant tout l'occasion de mettre en avant la diversité du monde sportif cassisain et récompenser les exploits de chacun ! C'est une soirée qui se veut festive et où tous les sportifs, tous sports confondus, de tous horizons sont mis en avant. C'est aussi l'occasion de saluer le travail des bénévoles qui travaillent dans l'ombre ; sans eux il n'y aurait pas de vie sportive. Distinguer les meilleurs athlètes, honorer l'esprit sportif et reconnaître le travail de ceux qui animent Cassis aux 4 saisons, tel est l'objectif de cet événement !

En 2012, 29 personnes en individuel, 10 équipes et 9 entraîneurs dirigeants ou bénévoles ont été récompensés pour leurs performances et leur engagement. Alain Moretto a reçu également un vibrant hommage. Médaillé d'or au championnat de France d'aviron en solo, il a été nommé «Sportif Cassisien de l'année 2011».

Cette année, en l'honneur de Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture, la soirée alliera la culture et le sport avec la présence de la danse moderne jazz du Centre culturel. Les premiers Cassisiens et Cassisiennes du Marseille-Cassis seront récompensés et le Comité Départemental Olympique et Sportif remettra comme chaque année le trophée «13 Olympique» à une personnalité active au sein de la vie sportive cassisaine.

Alors venez nombreux féliciter vos sportifs, **VENDREDI 8 FÉVRIER À PARTIR DE 18H À L'OUSTAU CALENDAL !**

Inauguration du Cinéma 3D, « Ciné-Calanques »

Dans quelques jours, notre Centre culturel se dotera d'un cinéma 3D, un des plus performants des Bouches-du-Rhône !

Enfin un cinéma à Cassis, avec 4 à 5 séances par semaine, pendant toute l'année et la retransmission en direct de grands événements !

La technologie utilisée dans cette salle de cinéma de Cassis représente ce qui se fait de mieux actuellement et innove par bien des points : par exemple, le système choisi pour voir les films en 3D est le meilleur au monde et qui plus est, fabriqué en France !!!

La qualité d'image est 4 fois supérieure aux cinémas des alentours et l'univers sonore, proche de la perfection !

Cinéphiles, amateurs de sensations fortes, cet équipement exceptionnel vous est dédié... Venez découvrir cette nouvelle technologie avec la projection du film «Le Hobbit : un voyage inattendu». Mais vous vous doutez bien, vu la taille de la salle, il faudra réserver vos places à l'avance !!!

▪ **Inauguration officielle samedi 9 février à 17h**
Réservation (dans la limite des places disponibles) au service communication du 6 au 8 février, auprès de Laurence Giunti au 04 42 01 66 55.

▪ **Inauguration avec les enfants de Cassis (plus de 10 ans) mercredi 13 février à 14h30**
Pas de réservation. Les places sont à retirer directement auprès du Centre culturel à partir du mercredi 6 février (dans la limite des places disponibles).

Zoom sur la MEVA

La municipalité soutient l'engagement associatif

La participation des Cassisiens à la vie de la cité au travers des associations est essentielle. Qu'ils soient sportifs, amateurs de culture ou de loisirs ou bénévoles au service de la solidarité, présents dans le domaine scolaire, retraités regroupés dans les clubs, actifs, citoyens soucieux du développement de Cassis, chacun donne vie à sa manière à notre ville.



Au-delà des subventions, la municipalité aide les associations à promouvoir leur action. Les différents supports d'information de la mairie reviennent aussi souvent que possible sur l'actualité marquante des associations de Cassis et les manifestations organisées par les associations sont accueillies, chaque fois que cela est possible, dans les murs de la mairie et des bâtiments municipaux.

Tour d'horizon 2012 à la Maison de l'Europe et de la Vie Associative, lieu qui leur est destiné :

- Une très belle réussite pour le 1^{er} Forum des associations, espace de rencontre, de partage et d'expression ;
- Plus de 1300 entrées enregistrées aux expositions estivales ;
- Un nombre sans cesse croissant de tables rondes (10 à 12 par mois) ;
- Un vif succès aussi pour La Semaine de la Langue Française et de la Francophonie, avec la participation des élèves des classes de CE2 à CM2 des écoles Leriche-Mistral et Sainte-Claire ;
- Enfin une fréquentation notable de nouveaux venus à la Fête Européenne des voisins, organisée par l'association «Immeubles en Fêtes», à laquelle la ville de Cassis participe depuis 2008.

Un grand merci à toutes les associations pour ce qu'elles apportent à la vie de nos concitoyens !

La Meva propose un service d'accueil et de renseignements à la disposition des associations. Elle est ouverte :

- Du lundi au vendredi, sauf le mercredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 ;
- Le mercredi de 9h à 12h.

Maison de l'Europe et de la Vie Associative
Hôtel Martin Sauveur
4 rue Séverin Icard
Tél. : 04 42 01 20 64
associations@cassis.fr

PÊLE-MÊLE

Les badges de stationnement « résident »

Les badges de stationnement sont en vente au bureau des Salles Voûtées, place Baragnon, tous les mercredis et vendredis de 9h à 12h. Il est également possible d'en faire la demande sur www.cassis.fr, rubrique Vie pratique. Tarif : 27 € en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public. Pièces à fournir : justificatif de domicile et carte grise. Rens. au 04 42 01 66 56.

La Mairie recrute des saisonniers

Pour renforcer ses effectifs pendant la saison estivale, la ville recrute des agents âgés de 18 ans et plus, pour les services Espaces verts, Sports et Loisirs, ALSH (Centre aéré), Vie culturelle, Police municipale, Fêtes et Cérémonies et pour l'Office de Tourisme. Mais également pour la CuMPM dans les services Propreté, Transport et Déchet. Dossier de candidature disponible à l'accueil de la mairie à compter du 1er février ou téléchargeable sur www.cassis.fr. A retourner accompagnés d'un CV et d'une lettre de motivation au plus tard le 31 mars (28 février pour les postes à pourvoir à la Police municipale) à Madame le Maire. Les dossiers reçus après cette date ne pourront être examinés.

Inscriptions des enfants à l'école maternelle – Rentrée 2013-2014

Les inscriptions sont ouvertes et se font uniquement sur rendez-vous auprès du Service Enfance – 2 allée Paul Bérard (1^{er} étage) :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h ;
- Le mercredi de 8h à 11h30.

Seront inscrits en première année de maternelle les enfants nés en 2010. Se munir obligatoirement d'un justificatif de domicile récent (électricité ou eau ou loyer ou téléphone), du livret de famille ou l'acte de naissance de l'enfant, de la copie du jugement de divorce spécifiant les conditions de garde de l'enfant (si nécessaire) et du carnet de santé. Un certificat d'inscription vous sera délivré. Vous devrez ensuite prendre rendez-vous avec l'école muni du carnet de santé, du livret de famille et du certificat d'inscription pour faire enregistrer l'inscription par la directrice. Contact : Valérie Alexandre. Tél. : 04 42 01 73 80.

Stages pendant les vacances scolaires

Un stage comédie musicale est proposé au Centre culturel du 25 février au 1^{er} mars de 9h à 17h30. Il est ouvert aux 5/11 ans du lundi au vendredi de 9h à 17h30. Au programme : théâtre mise en scène et jeux, atelier chorégraphie, peinture et activités manuelles, chant et approfondissement du jeu théâtral. Renseignements et inscriptions au 06 19 91 81 99. Tarif : 95 € la journée, 70 € en demi-journée (uniquement le matin).

Le Forum de l'emploi - 5ème édition à Cassis !

Les communes de Cassis, Carnoux-en-Provence, Roquefort La Bédoule et Gémenos se réunissent comme chaque année pour un Forum de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Cette année, Cassis accueillera le prochain FORUM le jeudi 14 mars à l'Oustau Calendal. Les partenaires institutionnels, Mission locale, PLIE, Pôle Emploi, toujours mobilisés sur l'évènement, vont solliciter leurs publics en recherche d'emploi mais aussi de formation professionnelle et les centres de formation présenteront des formations dans divers domaines. Des entreprises des quatre communes, nous ont aussi renouvelé leur confiance ; Le Groupe La Poste, France Telecom..., et de nouvelles entreprises nationales sont attendues. Programme complet dans le Cassisien de mars.



Bien préparer sa retraite pour la vivre pleinement

Avez-vous fait tout ce qu'il faut pour vous assurer une retraite sereine ? Savez-vous qu'en 2050 il y aura en France autant de salariés qui cotisent que de retraités ? Comment allez-vous palier à la perte de pouvoir d'achat qui accompagnera votre retraite ? La retraite est une des préoccupations essentielles des Français et vous avez sans doute beaucoup de questions à poser, mais à qui ? Rencontrez des experts de la fiscalité et du patrimoine et découvrez les moyens qui sont à votre disposition dès aujourd'hui. L'occasion vous en est donnée le **5 mars prochain à 19h à la MEVA** au cours d'une conférence organisée par CGP France Réseau Privé en partenariat avec la Mairie de Cassis.

OPINION LIBRE

En ce début d'année 2013, le sujet le plus pré-occupant reste et demeure le parking des Mimosas ! Les nuisances pour les Cassisiens s'annoncent terribles pour quel résultat ? 250 places de plus en centre-ville pour un budget de 14 millions d'euros ! Nous vous laissons faire le calcul du prix de la place... La municipalité sera comptable devant tous les Cassisiens d'une double aberration :

- Écologique car faire rentrer plus de véhicules dans un espace déjà saturé relève de l'inconscience,
- Économique car dépenser autant d'argent public en période de crise pour un simple parking est stupéfiant.

En outre, sans faire de prophétisme, nous souhaiterions émettre la prédiction suivante : Si vous persistez dans votre idée, d'une part les coûts de construction vont exploser et d'autre part les délais ne seront pas respectés. Ajoutons à cela que la concertation avec les Cassisiens sur ce projet majeur relève de la farce, en effet demandant l'avis de la population après coup est tout simplement un affront au bon sens.

Pour vous rafraîchir la mémoire, voici 2 extraits du programme de la liste « Vraiment Cassis » de Mme Milon en 2008 : « Mise en place de concertation populaire sur les projets envisagés pour notre ville en amont de toute décision de réalisation (ex : emplacement d'un parking). Stationnement temporaire gratuit et garanti pour les Cassisiens sur un parking strictement réservé » Certes, les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent...

Nous maintenons que l'avenir de notre village passe par un grand parking extérieur avec un fonctionnement adapté aux besoins des touristes. La Mairie nous explique que ce projet sortira de terre « sans que cela coûte trop cher aux Cassisiens » (La Provence du 12/12/2012). Mais qui sont les contribuables ? NOUS ! La réalisation d'un parking de délestage est un projet nettement plus valorisant pour Cassis et plus cohérent dans un souci de développement durable.

« Ensemble pour Cassis »
Claire Forestier-Maréchal, André Jayne, Jocelyn Boyer

RÉPONSE AU GROUPE « ENSEMBLE POUR CASSIS »

Oui, vous avez raison, le retard d'infrastructures dû aux mandats précédents en matière de stationnement nécessite la création d'un parking relais à l'extérieur du village.

Celui-ci existe en provisoire comme vous l'avez certainement remarqué avec une montée en puissance de la desserte plus que significative ces trois dernières années (40 000 visiteurs en juillet et août 2012 sont entrés dans Cassis en navettes au lieu d'y être entrés en voiture). C'est cela faire du Territoire Durable.

Comme cela a été présenté en Conseil municipal, nous allons créer un véritable parking et y faire stationner les cars de tourisme qui n'entreront plus à Cassis la plus grande partie de l'année (1 800 cars environ) et ne gêneront plus la vie des habitants des Terres Marines, avenue de Verdun et de la Marne. C'est cela faire du Territoire Durable.

Oui, nous agrandissons en enterré, le parking des Mimosas pour faciliter le stationnement des Cassisiens et des visiteurs en basse et moyenne saison. C'est un projet porté et financé par la Communauté Urbaine (décidé à l'unanimité de l'assemblée délibérante toute tendance politique confondue !). A l'heure où la crise économique perdure à un

niveau sans précédent, à l'heure où toutes les villes touristiques sont en compétition les unes avec les autres, à l'heure où se met en place le Parc National des Calanques, à l'heure où les commerces de proximité (non vestimentaire) en hyper centre ont beaucoup de mal à subsister, il serait suicidaire de ne pas offrir des facilités de stationnement en centre ville aux Cassisiens et aux visiteurs !!

A ce propos, l'agrandissement de ce parking va permettre de mettre en place une signalétique dynamique de nos parkings permettant ainsi en amont d'informer au mieux les automobilistes du nombre de places dans chaque parking. Mieux accueillir, éviter les itinéraires inutiles, éviter de faire deux ou trois tours pour rien en voiture avant de repartir fâché, c'est cela le Territoire Durable.

Toutes ces initiatives sont conformes au schéma directeur touristique, au schéma directeur de déplacement de la Ville de Cassis, établis en 2009 et au plan de déplacement Urbain de la Communauté Urbaine 2013 – 2023.

C'est comme cela qu'un Territoire Durable se construit.

Danielle Milon

2013 sera une année constructive pour Cassis. Nous allons poursuivre notre programme d'investissement par des projets qui vont structurer le Cassis de demain et rattraper le retard d'infrastructures dans plusieurs domaines, et ce avec le soutien financier indispensable des institutions. Nous nous excusons par avance des gênes occasionnées... Mais aucun travaux ne peut se faire sans nuisance !



PARKING DES MIMOSAS Près de 400 places de stationnement !

Depuis de nombreuses années, Cassis se heurte au problème du stationnement dans le centre ville. L'agrandissement du parking des Mimosas, situé avenue A. Isnard, va permettre de passer d'une capacité d'accueil de 140 places actuellement à une capacité d'environ 400 places.

Le projet consiste à construire, à la place de l'existant, un nouveau parking réparti sur quatre niveaux :

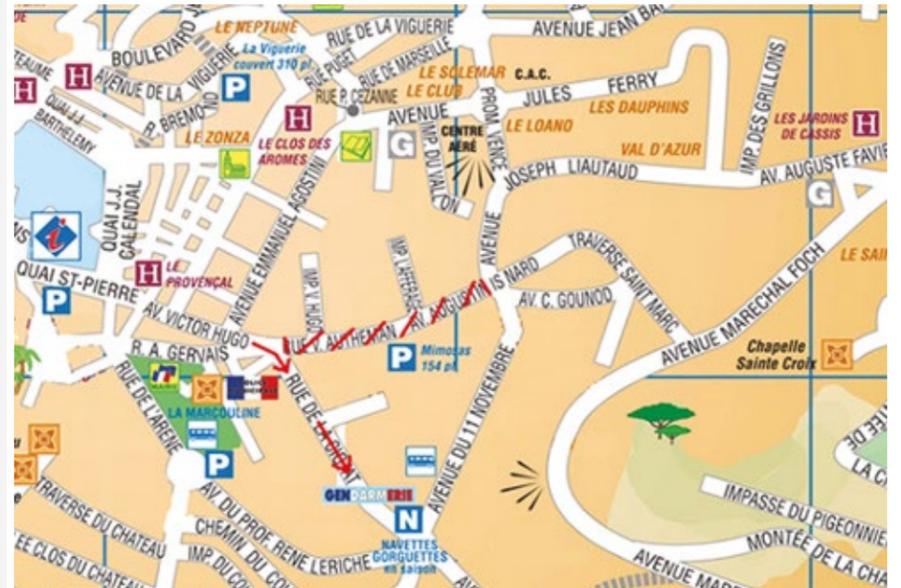
- Un niveau 0 (niveau du sol),
- Trois niveaux inférieurs en infrastructure.

Le parking sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Il disposera de places réservées pour les véhicules électriques, d'un local pour le chef de parc, d'un local vélos et de sanitaires. Il y aura un service d'abonnement pour les résidents.

L'ouvrage sera intégré dans son environnement grâce à des références à la fois aux aménagements urbains du centre du village et à ceux de la campagne viticole avec l'objectif de souligner, dans cet espace d'accueil, l'identité cassidaine (murs de pierre, végétation urbaine et viticole).

Pendant la durée des travaux, la rue Autheman et l'avenue Isnard seront fermées. L'accès sera autorisé uniquement aux riverains dans le sens montant. Un itinéraire de délestage sera mis en place pendant la durée des travaux.

Les travaux sont financés et réalisés par la Cu MPM. Durée des travaux : 1an.



ESPACE PETITE ENFANCE Enfin une «vraie crèche» pour les familles cassidaines !

Danielle Milon et son adjointe travaillent depuis trois ans sur le dossier de création du Centre de l'Enfance avec les services de la ville, le Conseil général et la Caisse d'Allocation Familiale.

Cette année 2013 sera consacrée à la réalisation du Centre de l'Enfance qui réunira toutes les structures et les services liés à la petite enfance. Le Lieu Accueil Enfants Parent (LAEP) et un Réseau d'Assistants Maternelles partageront des locaux dans le centre de l'enfance. Une consultation PMI sera ouverte dans ce même centre.

- La capacité d'accueil de la crèche sera de 54 enfants, soit 3 fois plus que la capacité actuelle ;
- Le bâtiment sur 2 niveaux avec une surface de + de 1 000 m² sera réalisé en tenant compte des normes environnementales ;
- Les espaces verts et les jeux d'enfants seront refaits.

Jusqu'à la fin des travaux, la permanence de l'ALSH (Centre aéré) est déplacée au Service Enfance Petite enfance - 2 allée Paul Bérard. L'ALSH et le Périscolaire du matin sont déplacés à l'école Leriche Mistral, côté Mistral.

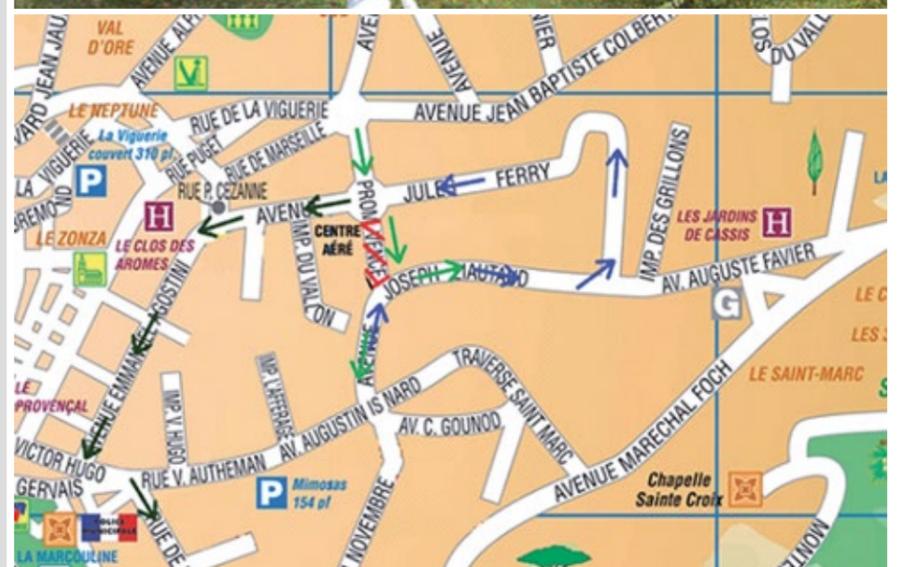
Vous pouvez contacter le 06 29 97 05 77 pour tout renseignement complémentaire.

Côté circulation, à partir du 4 février, l'accès à La Respélido côté Jules Ferry (ALSH, multi accueil et garderie) sera strictement interdit à tout véhicule et tout piéton. Les usagers devront passer uniquement par le chemin piétonnier au bas du parc, aux horaires habituels, accès par l'allée Paul Bérard.

D'autre part, en fonction des livraisons des matériaux, la rocade de Vence sera partiellement (voire quelques fois totalement) fermée à la circulation. Un itinéraire de délestage sera mis en place. Les véhicules venant de l'avenue du 11 novembre emprunteront les avenues Joseph Liautaud puis Jules Ferry. Quant aux véhicules venant de l'avenue de la Viguerie, ils emprunteront l'avenue Emmanuel Agostini quand la rocade sera totalement fermée ou emprunteront le passage par la voie de gauche de la rocade quand celle-ci sera partiellement fermée.

Les travaux sont réalisés par la Ville de Cassis.

Le bâtiment sera livré début 2014.



AUTRES TRAVAUX

Jusqu'à fin février

- **Avenue Maurice Jermini** : Mise en place de nouvelles conduites d'eau potable.

La partie basse de l'avenue Jermini sera fermée. L'avenue du Selestre sera en double sens de circulation et l'accès sera réservé aux riverains. Selon l'avancée des travaux, une déviation sera mise en place par l'avenue du Picouveau. Les résidents de la Presqu'île sortiront obligatoirement par l'avenue de la Viguerie.

Du 11 février au 15 mars

- **Rue de l'Arène** : Intervention sur la station de relevage (assainissement).

La rue de l'Arène sera fermée (sauf les soirs et week-ends) dans sa partie basse et la circulation se fera principalement par le port. Il n'y aura pas d'impact sur la sortie du parking de La Poste.

Jusqu'en mars

- **Avenues Jean Jacques Vernazza et de Verdun** : Réalisation d'un rond-point à l'intersection des deux avenues.

Peu d'impact sur la circulation. Toutefois une déviation pourra être mise en place ponctuellement (itinéraire de délestage par les avenues de la Marne puis Cabrol ou Belsunce puis Cabrol...).

- **Avenue de la Viguerie** : Réfection des trottoirs, recalibrage de la voie, aménagement des places de livraison et du stationnement minute.

Les travaux concernent la partie de la voie comprise entre la rue Bremond et l'intersection des avenues Viguerie et Daudet. Les travaux seront réalisés par demi chaussée et n'entraîneront que très peu de gêne de circulation.

Les travaux sont réalisés par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

EXPOSITION «FOND PERMANENT»
Rens. 04 42 01 88 66 ou musee@cassis.fr
Jusqu'au 2 février, musée

CONCOURS DE POÉSIE «HORIZONS MULTIPLES»
Dans le cadre du Printemps du Livre. Trois catégories sont proposées : Scolaires & enfants jusqu'à 17 ans. Adultes à partir de 18 ans. Rens. et inscription à la bibliothèque municipale au 04 42 01 19 47 ou bibliotheque@cassis.fr ou sur www.cassis.fr
Jusqu'au 23 février, bibliothèque Ariane

LA PATINOIRE DE PLEIN AIR
Horaires d'ouverture en période scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h. Le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 14h à 18h. Pendant les vacances scolaires : du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 14h à 18h. Entrée : 2 € avec patins. Rens. 04 42 01 92 89.
Jusqu'au 3 mars, place Baragnon

CHALLENGE MÉDITERRANÉE DE TENNIS
Organisé par le Tennis Sporting Club Cassis. Rens. 04 42 01 21 24.
Jusqu'au 30 avril, Tennis Club des Gorguettes

EXPOSITION DES TRADITIONS PROVENÇALES
Dans le cadre de Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture. Entrée libre lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h ; le mercredi de 9h à 12h30 (sauf week-ends et jours fériés). **Ouverture exceptionnelle le samedi 2 février de 14h à 17h en clôture de l'exposition «Les Treize Desserts».** Organisée par le Groupe folklorique Calendal.
Toute l'année, Four banal

VENDREDI 1^{ER} FÉVRIER

CONSEILS AUX ASSOCIATIONS
Permanence de Cyril Bernard. Gratuit.
De 11h à 12h, Meva Rens. 04 42 01 20 64.

SAMEDI 2 FÉVRIER

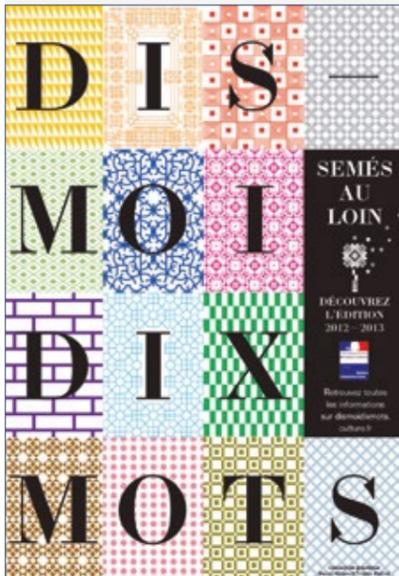
ATELIER YOGA DERVICHE
Psychologie essentielle. Organisé par l'association Yoga 13. Rens. 06 17 16 68 72.
De 9h30 à 12h30, Centre CREA Traversée St Marc

DIMANCHE 3 FÉVRIER

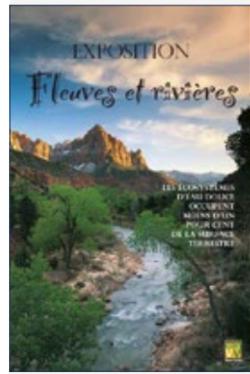
EN DIRECT DE NOTRE PAROISSE MESSÉ DE LA COMMUNAUTÉ PORTUGAISE
Suivie d'une animation et d'un apéritif sur la place de l'église offert par la paroisse.
10h, église Saint Michel Rens. 04 42 01 70 72.

LUNDI 4 FÉVRIER

EXPOSITION «LA SEMAINE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA FRANCOPHONIE»
Thème : «Dis moi dix mots semés au loin». Organisée à l'initiative du Ministère de la Culture et de la Communication. Concours d'écriture avec les écoles primaires. Jeux proposés (mots fléchés, mots croisés) pour les adultes. Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h sauf mercredi après-midi. Rens. 04 42 01 20 64.
Jusqu'au 12 avril, Meva



MARDI 5 FÉVRIER



EXPOSITION «FLEUVES ET RIVIÈRES»
Réalisée par C O M V V . Rens. 04 42 01 19 47 ou bibliotheque@cassis.fr

Jusqu'au 2 mars, bibliothèque Ariane

DU 5 AU 19 FÉVRIER

TEST RAMASSEURS DE BALLE «OPEN 13»
Rens. 04 42 01 21 24.
De 14h à 17h, Tennis Club des Gorguettes

JEUDI 7 FÉVRIER

LIVRE ENTRE PARENTHÈSE LES DEMOISELLES DE PROVENCE
de Patrick de Carolis, commenté par Mireille Giordano. Entrée libre. Rens. 04 42 01 01 36 ou 04 42 01 27 06.
19h30, Centre culturel

VENDREDI 8 FÉVRIER

SOIRÉE DES TROPHÉES SPORTIFS 3ÈME ÉDITION Info page 2
35 associations et clubs, 860 licenciés. La municipalité met à l'honneur les sportifs qui se sont illustrés en 2012. Au programme : démonstrations, rétrospective 2012 et remise des trophées suivi d'un cocktail festif. Venez féliciter vos sportifs !
18h30, Oustau Calendal



CONCOURS DE SOUPE

Au profit de l'association *Main dans la Main autour du Monde*. Dégustation et jugement de soupe autour d'une animation musicale. Tarif : 5 €. Inscription au 06 31 17 22 62 ou lmenviel@yahoo.fr
19h30, Tennis Club des Gorguettes

SAMEDI 9 FÉVRIER

EN DIRECT DE NOTRE PAROISSE Temps fort des familles du Catéchisme
La farandole des Saints avec jeux de piste dans les rues de Cassis. **Messe à 18h30**, suivie d'un apéritif. Rens. 04 42 01 70 72.
De 14h à 20h30, église Saint Michel

CONFÉRENCE «LA VIE ET L'OEUVRE DE RUDOLF NOUREÏEV»
Par l'association *Les Amis du Musée*. Par Colette Muzelle-Geranton, ex danseuse étoile à l'Opéra de Lyon. Rens. 04 42 01 88 66.
16h, Meva

INAUGURATION CINÉ-CALANQUES «LE HOBBIT : UN VOYAGE INATTENDU» EN 3D
Sur réservation. **Info page 2**
17h, Centre culturel

9, 10 ET 11, 12 FÉVRIER

STAGES «ÉLAN DE VIE, CHEMIN DE L'EXTASE»
avec Ma Premo du Québec. Organisés par l'association *Les Nouveaux Mondes*. Rens. 06 64 41 57 79.
De 10h à 18h, Hôtel Les Heures Claires

DIMANCHE 10 FÉVRIER

RÉGATE CHALLENGE CLUB NAUTIQUE DE PORT MIOU Rens. 04 42 01 92 48.
11h, Calanque de Port Miou

LOTO DE L'AMICALE DES PENSIONNAIRES DE LA MAISON DE RETRAITE
14h30, Centre Culturel Rens. 04 42 01 97 97.

LUNDI 11 FÉVRIER

EN DIRECT DE NOTRE PAROISSE
Messe dans le cadre de la Fête de Notre Dame de Lourdes. Rens. 04 42 01 70 72.
18h30, église Saint Michel

MARDI 12 FÉVRIER

LECTURE À LA MAISON DE RETRAITE
Organisée par la bibliothèque municipale.
15h, Maison de retraite Rens. 04 42 01 19 47.

CYCLE DE CONFÉRENCES LA PHOBIE INFANTILE
Le recours aux conduites dangereuses à l'adolescence : prise de risque de la mort, pourquoi ? Présentée par Colette Rigaud, Professeur des Universités en psychologie, psychanalyste et psychothérapeute. Tarifs : adhérent 4€, n/adhérent 5€.
18h, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73.

MERCREDI 13 FÉVRIER

EN DIRECT DE NOTRE PAROISSE MERCREDI DES CENDRES
Jour de Jeûne et d'abstinence. Messe. Rens. 04 42 01 70 72.
10h, église Saint Michel

CINÉ-CALANQUES «LE HOBBIT : UN VOYAGE INATTENDU» EN 3D
Entrée gratuite. Les places sont à retirer au Centre culturel à partir du 6 février. Rens. 04 42 01 92 64.
14h30, Centre culturel

HEURE DU CONTE LES AVENTURES DE RU, LE PETIT RUISSEAU
Spectacle réalisé par Marie Ricard de la Compagnie *Fileuse d'Histoires*. A partir de 3 ans. Sur inscription. Rens. 04 42 01 19 47.
15h30, bibliothèque Ariane



VENDREDI 15 FÉVRIER

PERMANENCE
De l'association *Les Décorés de la Médaille d'Honneur du Travail* et de l'association *L'Outil en Main de Marseille-Cassis*. Rens. 06 13 22 54 71.
De 11h à 12h, Meva

SAMEDI 16 FÉVRIER

EXPOSITION RÉTROSPECTIVE OEUVRÉS DE PAUL ALLE
11h30, vernissage de l'exposition. Rens. 04 42 01 88 66.
Jusqu'au 18 mai, musée



MERCREDI 20 FÉVRIER

Danielle Milon, Maire de Cassis reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée.
De 10h à 12h, Hôtel de ville

DU 25 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS

STAGE COMÉDIE MUSICALE Info page 2
Proposé par l'association *En compagnie des Fées*. Rens. 06 19 91 81 99.
De 9h à 17h30, Centre Culturel

Vos ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Madame le Maire, Danielle MILON vous reçoit sur rendez-vous, et sans rendez-vous un mercredi par mois **de 10h à 12h, mercredi 20 février**
Hôtel de ville – 1^{er} étage

Bernard GIRAUD
Conseiller communautaire et Conseiller délégué à la vie, à l'animation maritime et à l'aménagement et développement durable
de 10h à 12h, les lundis
Hôtel de ville – 1^{er} étage

Martine MAZEROLLE
Adjointe aux affaires sociales, CCAS, 3^{ème} âge, personnes handicapées, logement social, emploi et insertion
de 9h30 à 12h, les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois
CCAS – 10 rue Adolphe Thiers

Pascal CHAIX
Adjoint à la vie économique, commerce, artisanat
de 18h à 19h, les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois
Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de ville

Dominique MATEO
Adjointe à la petite enfance – enfance
Sur rendez-vous
Hôtel de ville – 2^{ème} étage

Michel MORTELETTE
Adjoint à la jeunesse et au sport
de 17h30 à 19h sur rendez-vous, les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois
Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de ville

Patricia HATEMIAN
Adjointe à l'animation, vie associative et fêtes votives
Sur rendez-vous
Hôtel de ville – 2^{ème} étage

Frédéric SOULAYROL
Adjoint à la culture et aux équipements culturels
Sur rendez-vous, le matin
Hôtel de ville – 2^{ème} étage

Marc de CANEVA
Adjoint à l'environnement
de 17h30 à 19h30, les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois
Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de ville

Pour toute demande de RDV avec un élu, veuillez vous adresser au Bureau des élus

Soit par téléphone : 04 42 01 66 58
Soit par courriel : elus@cassis.fr

LES ELUS DE LA CIRCONSCRIPTION

Bernard DEFLESSELLES
Député des Bouches-du-Rhône, Conseiller régional
de 9h30 à 12h, le 2^{ème} jeudi du mois

Roland GIBERTI
Conseiller général du Canton
de 9h30 à 12h, le 2^{ème} jeudi du mois

Vous souhaitez recevoir la newsletter de la ville, inscrivez-vous en un clic sur www.cassis.fr